

En seulement deux jours, deux armes blanches en céramique – d’une longueur de 30 centimètres chacune – ont été retrouvées sur des détenus.

DEUX COUTEAUX EN CÉRAMIQUE DE 30 CM TROUVÉS SUR DES DÉTENUS EN 48H !

Ces deux individus avaient participé à des rixes la veille de la découverte des couteaux, ce qui donne une indication forte sur la raison de la présence de ces armes sur eux.

l'UFAP UNSa Justice tire une nouvelle fois la sonnette d’alarme :

- ➔ L’introduction d’armes en détention est une réalité !
- ➔ C’est la sécurité des personnels qui est directement menacée !

Trop, c’est trop. Combien faudra-t-il d’incidents graves pour que l’administration réagisse enfin ? Le climat de violence augmente, mais les agents restent en première ligne avec des moyens dérisoires. Il est temps que la direction et la direction interrégionale prennent leurs responsabilités !

LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS N’EST PAS UNE OPTION !

Certains par facilité et parce que cela les arrange mettront la faute sur les fortes chaleurs de ces derniers jours, mais il n’en est rien !

UNE POLITIQUE PÉNITENTIAIRE HORS DE CONTRÔLE !

Cette situation n’est pas un accident, c’est le résultat direct d’une politique pénitentiaire à la dérive :

- ▼ Une montée rapide et incontrôlée des effectifs de détenus,
- ▼ Des choix de profils incompatibles avec notre structure,

- ▼ Une absence totale de politique disciplinaire cohérente et appliquée,
- ▼ Une vétusté des locaux qui empêche toute gestion sécurisée du quotidien et ne permet plus un accueil digne des personnes détenues, dans le respect des conditions de détention élémentaires.

Ces facteurs combinés créent un cocktail explosif, où violence, tensions et agressions deviennent la norme.

LE CSL DOIT RETROUVER SA VOCATION !

Le Centre de Semi-Liberté n'a pas vocation à devenir une variable d'ajustement des Maisons d'Arrêt saturées.

Il doit rester un établissement de réinsertion, où les détenus sont acteurs de leur parcours, avec des projets concrets d'insertion professionnelle, de formation et de lien avec l'extérieur.

Détourner le CSL de sa mission première, c'est trahir à la fois les agents qui y travaillent et les objectifs de la justice pénitentiaire.

La réinsertion ne se décrète pas : elle se construit avec des moyens, des règles, et du respect pour les personnels comme pour les détenus.

Pour l'UFAP UNSa Justice du CSL de Lyon
D.RAYMOND